

**OBLIGATOIRE
POUR TOUS TYPES
D'EMBARCATIONS**



RÈGLES DE NAVIGATION*

Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer
POUR TOUS TYPES D'EMBARCATIONS

**ORGANISATION DE
LA CIRCULATION
CODE 300M**
RÈGLES DE NAVIGATION POUR RIDERS

GÉNÉRALITÉS

RESPECTER
LES CHENAUX
ET LES PLANS
DE BALISAGE
(Règlement local)

VOUS ÊTES 100%
RESPONSABLE
DE VOS ACTIONS
ET DE VOTRE
MATÉRIEL

CES RÈGLES
S'APPLIQUENT
EN MER ET SUR
LES PLANS D'EAU
ACCESSIBLES

REGLES DE BARRE ET DE ROUTE

SECTION I: CONDUITE DES PRATIQUANTS DANS TOUTES LES CONDITIONS DE VISIBILITE

AVOIR UNE VEILLE
VISUELLE
ET
AUDITIVE
PERMANENTE

ADAPTER
SA
VITESSE
AUX
CIRCONSTANCES

TENIR UNE
DISTANCE
DE
SÉCURITÉ
ADAPTÉE

S'IL Y A UN DOUTE
QUAND AU RISQUE
D'ABORDAGE
ON DOIT
CONSIDÉRER
QU'IL EXISTE

FAIRE COMPRENDRE
SES INTENTIONS
AU PLUS TÔT
ET
SIGNIFICATIVEMENT

ÉVITER LE PRATIQUANT PAS MAÎTRE DE SA MANOEUVRE

RESPONSABILITÉS RÉCIPROQUES DES PRATIQUANTS:

- A) Les embarcations motorisées doivent s'écarter des autres types d'embarcations.
- B) Tous les types d'embarcations doivent s'écarter d'une d'embarcation qui n'est pas maître de sa manœuvre.

REGLES DE BARRE ET DE ROUTE

SECTION II: CONDUITE DES PRATIQUANTS EN VUE LES UNS DES AUTRES

ENTRE PRATIQUANTS NON PROPULSÉS PAR LE VENT

ROUTES OPPOSÉES
CHACUN DOIT VENIR
SUR TRIBORD

ROUTES CONVERGENTES
LE PRATIQUANT VENANT
À TRIBORD EST PRIVILÉGIÉ

ENTRE PRATIQUANTS PROPULSÉS PAR LE VENT

PRIVILÉGIÉ
LE NAVIGANT TRIBORD AMURE
(avec la main droite devant)

FAVORISER
LE NAVIGANT SOUS LE VENT
(il peut ne pas vous voir)

ENTRE TOUS TYPES DE PRATIQUANTS

LE PRATIQUANT
QUI DOUBLE DOIT
S'ÉCARTER

**PRÉFÉRENCE (1)
ACCORDÉE
À CELUI QUI SURFE
(Zone de déferlement)**

LE PRATIQUANT NON PRIVILÉGIÉ

DOIT S'ÉCARTER DE BONNE HEURE ET SIGNIFICATIVEMENT
SAUF S'IL EST NON MAÎTRE DE SA MANOEUVRE

LE PRATIQUANT PRIVILÉGIÉ

DOIT MAINTENIR SON CAP ET SA VITESSE.
NÉANMOINS, S'IL S'APERÇOIT D'UN RISQUE D'ABORDAGE,
IL DOIT TOUT FAIRE POUR ÉVITER LE CONTACT.

Si vous êtes en situation de risque c'est que vous n'avez pas respecté ces premières règles !

AU SURF



UNE VAGUE
=
UN SURFEUR

(principe de base)

- NE PARS PAS SUR UNE VAGUE S'IL Y A QUELQU'UN D'AUTRE
- ÉVITER DE LACHER SON MATÉRIEL

CELUI QUI SURFE
LE PLUS À L'INTÉRIEUR
DU DÉFERLEMENT
EST PRIVILÉGIÉ

CONTOURNER
LA ZONE DE
DÉFERLEMENT

Respectez le cercle de crainte des autres usagers

Si les circonstances le permettent, utilisez ces règles de conduite.



MÉTÉO DES OISEAUX



* Interprétation et adaptation du R.I.P.A.M. Pour les RIDERS et tous types d'embarcations.

(1) Règle non présente dans le RIPAM né en 1972, ceci est une proposition de réactualisation